



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 1



ÉLABORER UN PLUi D'ANTICIPATION ENVIRONNEMENTALE QUI AMÉLIORE LA QUALITÉ DE L'AIR ET FAVORISE L'ACTIVITÉ SPORTIVE ET LA SANTÉ



OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, SANTÉ

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION AMÉNAGEMENT ET URBANISME

RÉALISATION CONCRÈTE

Promouvoir l'intégration au Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et aux documents opposables du PLUi des mesures favorisant les orientations suivantes :

- **Favoriser la mixité fonctionnelle** par l'insertion d'activités porteuses d'emploi et non polluantes, de commerces de proximité, notamment dans les **centres-villes et polarités secondaires** pour limiter les déplacements polluants et favoriser les mobilités actives
- **Localiser les activités fortement génératrices de déplacements** de préférence dans les secteurs **desservis par les transports** en commun ou présentant un accès à une offre suffisante de mobilité non polluante
- **Intégrer au PLUi des mesures favorisant les véhicules non polluants** (véhicules propres, vélos, etc.), notamment dans les secteurs desservis par les transports en commun ou des solutions d'autopartage
- **Intégrer au PLUi des mesures favorisant le développement des ENR&R.** Par exemple, proposer le classement des réseaux de chaleur et de froid existant et à venir, inciter au raccordement à la géothermie, permettre les constructions nécessaires à la distribution
- **Réserver des espaces dédiés à toutes les formes d'agriculture** et autoriser sur ces zones la construction de bâtiments et installations indispensables à l'activité agricole
- Proposer une **morphologie urbaine** favorable à la dispersion des polluants et/ou formant des obstacles permettant de protéger les zones sensibles des sources d'émissions et définir des principes d'aménagement favorables à **la qualité de l'air et à la qualité sonore**
- **Limiter l'exposition des personnes**, notamment les plus sensibles, **aux pollutions atmosphériques**, par exemple en conditionnant l'implantation des activités au critère de compatibilité avec l'habitat en termes de pollution et de nuisance
- **Construire la ville favorable à l'activité physique** : réservant des espaces sans usage prédéfini favorables à la pratique sportive spontanée (espaces verts, promenades, escaliers, etc.), et des

espaces explicitement dédiés à la pratique sportive

- **Mettre en cohérence le PLUi avec le futur zonage d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées** qui devra viser le 0 rejet d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement
- **Limiter l'exposition aux nuisances sonores** : préserver ou créer des zones de calme, notamment dans les coeurs d'îlots, les espaces verts
- **Faciliter l'accès à la santé** dans les zones carencées : prévoir la création ou l'extension de maisons de santé, centres de santé, hôpitaux, ou équipements similaires

PARTENAIRES

Les communes, les aménageurs, les associations environnementales, Association Recherche Qualité environnementale, Santé publique France, CEREMA, Agence Régionale de Santé, ADEME, ALEC MVE...

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ Interne à l'EPT Grand Paris Grand Est

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Associer étroitement le service PCAET à l'élaboration du PADD et du règlement
- Impliquer des experts de l'urbanisme écologique et de la santé (CEREMA, ARS, etc.)

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Diminution des émissions de polluants
- Amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur
- Augmenter les déplacements actifs et la pratique physique sur le territoire
- Diminuer l'exposition aux nuisances sonores

CONTRIBUTION AU PCAEM Action AIR1

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
PADD	RÈGLEMENT ET ADOPTION					



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 2



ELABORER UN PLUi D'ANTICIPATION ENVIRONNEMENTALE QUI PROMEUT UN TERRITOIRE RÉSILIENT AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



OBJECTIF : RÉSILIANCE CLIMAT

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION AMÉNAGEMENT ET URBANISME (DIRECTION ASSAINISSEMENT ET EAU ASSOCIÉE)

RÉALISATION CONCRÈTE

Promouvoir l'intégration des principes de l'urbanisme d'anticipation environnementale au PADD et aux documents opposables du PLUi :

- Sur la base de la cartographie territoriale des îlots de chaleur, inscrire au PLUi des orientations incitant à la mise en place d'**aménagements visant à réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain**
- Viser le **0 rejet dans la gestion des eaux pluviales** en systématisant, autant que possible, une **gestion à la source et intégrée à l'aménagement urbain** : évapotranspiration, infiltration, rétention de l'eau en surface
- Créer un **zonage d'assainissement des eaux pluviales en lien avec le PLUi**, conformément au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), et favoriser la **présence de l'eau et la reconstitution du cycle naturel de l'eau**
- Limiter l'imperméabilisation et **désimperméabiliser** les sols, promouvoir le **Zéro artificialisation nette**, a minima, respecter les taux de pleine terre fixés dans le Scot métropolitain (P86)
- Identifier des espaces, notamment en **cœurs d'îlots**, représentant un potentiel en termes d'îlots de fraîcheur, les préserver de la construction pour y créer des **îlots de fraîcheur végétalisés** constitutifs de la **trame verte**
- Identifier, préserver et étendre les **puits de carbone** du territoire.
- Identifier et **préserver les zones humides**, identifier et préserver la trame bleue sur le territoire en lien avec la trame verte
- **Favoriser l'architecture et l'urbanisme bioclimatique** et intensifier le confort d'été en se projetant sur les **évolutions climatiques prévues à 2050** et sans compromettre le confort d'hiver dans les conditions météorologiques actuelles : préciser les principes d'orientation et le gabarit des constructions en fonction de l'exposition, des masques solaires, des vents dominants, protéger les bâtiments par des dispositifs passifs, des revêtements plus adaptés, végétaliser les constructions, etc.

PARTENAIRES

Les communes, les aménageurs, les associations environnementales, Santé publique France, CEREMA, ARS, ADEME, Métropole du Grand Paris...

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ Interne à l'EPT Grand Paris Grand Est

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Associer étroitement le service PCAET et la Direction de l'eau et de l'assainissement à l'élaboration du PADD et du règlement du PLUi
- Intégrer au PLUi des ambitions fortes en matière de gestion des eaux pluviales à la parcelle

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Augmenter la surface occupée par de la pleine terre et par des milieux naturels
- Augmenter la présence de l'eau sur le territoire
- Diminuer l'effet d'îlot de chaleur urbain

CONTRIBUTION AU PCAEM Actions AT4 et ACC

CALENDRIER





**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 3



ELABORER UN PLUI D'ANTICIPATION ENVIRONNEMENTALE QUI PRÉSERVE LES ESPACES NATURELS, ENRICHIT LA BIODIVERSITÉ ET AUGMENTE LA PRÉSENCE DE LA NATURE EN VILLE



OBJECTIFS : PRÉServation de la nature et de la biodiversité, santé

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION AMÉNAGEMENT ET URBANISME

RÉALISATION CONCRÈTE

Promouvoir un socle écologique ambitieux sur les problématiques sols / eau / biodiversité dans le cadre du PADD :

- Définir et pérenniser la trame verte, intégrer une **orientation d'aménagement et de programmation (OAP) spécifique sur la trame verte**
- Sanctuariser et **connecter les espaces à haute valeur écologique**.
- Favoriser le **développement de toutes formes d'agricultures** et permettre l'installation de fermes urbaines aux pratiques écologiques dans les friches urbaines ou zones non urbanisées dans lesquelles les intérêts écologiques sont mineurs (hors ZNIEFF ou équivalents)
- **Augmenter la place de la nature dans les espaces publics et sur les bâtiments**, enrichir et préserver la biodiversité, privilégier les essences locales, complémentaires et une implantation contribuant à la reconstitution de l'écosystème naturel, favoriser l'unité végétale)
- Prévoir un **minimum d'espaces végétalisés** sur les parcelles
- Recourir à la pleine terre dans le traitement des sols de l'espace public et privé (trottoirs, cheminement piétons, parkings, cours d'école, etc.)
- Améliorer la qualité des rejets et de l'eau de la Marne, et par conséquent de ses affluents
- Prévoir des mesures de **protection du patrimoine végétal** sur les **parcelles privées** (propriétaires individuels, bailleurs) et le rendre visuellement accessible à tous (privilégier les clôtures ajourées, haies végétales aux murs pleins)
- Accompagner l'élaboration du PLUi par la diffusion d'informations, guides, chartes **impliquant la population et les acteurs publics et privés à la préservation de la nature** : charte de l'arbre, cahiers d'entretiens des espaces naturels, guide de gestion des eaux pluviales, communication sur le patrimoine territorial arboré. La préservation de la trame verte pourra être couplée à une réflexion sur la **trame noire**

PARTENAIRES

Les communes, les aménageurs, les associations environnementales, Agence régionale de la biodiversité, CEREMA, ARS, ADEME, Agence des Espaces Verts...

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ Interne à l'EPT Grand Paris Grand Est

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Associer étroitement le service PCAET à l'élaboration du PADD et du règlement du PLUi
- Associer les acteurs locaux, les associations environnementales, les experts et les chercheurs à l'élaboration du PLUi

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Augmenter le coefficient de biotope à la parcelle
- Augmenter la surface occupée par des milieux naturels sur le territoire
- Augmenter la richesse de la biodiversité

CONTRIBUTION AU PCAEM Actions ACC4 et ACC7

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
PADD	RÈGLEMENT ET ADOPTION					



PCAET

**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 4

RÉALISER DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE RENOUVELLEMENT URBAIN EXEMPLAIRES

DANS LA PROMOTION DE L'ÉCOLOGIE ET LA SANTÉ SELON LES PRINCIPES DE L'ANTICIPATION ENVIRONNEMENTALE



SANTÉ



ÉMISSIONS



NATURE



ÉNERGIE



CLIMAT



AIR

**OBJECTIFS :** BIODIVERSITÉ, SANTÉ, QUALITÉ DE L'AIR, BAISSE ÉMISSIONS GES, RÉSILIENCE CLIMAT**PILOTE :** EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION AMÉNAGEMENT ET URBANISME (APPUI SERVICE PCAET)

RÉALISATION CONCRÈTE

Dans le cadre d'un partenariat fort entre l'EPT et la ville ou les villes concernées, et grâce à un accompagnement d'experts (urbanistes et architectes spécialistes du bio-climatisme, écologues, naturalistes, professionnels de santé...), l'objectif est d'intégrer **l'anticipation climatique** par la prise en compte des **données environnementales de 2050** dans **toutes les dimensions** d'une opération d'aménagement qui pourrait être un projet pilote et un exemple en matière d'écologie et de santé.

Les principes de l'Urbanisme d'Anticipation Environnementale se déclinent comme suit :

3 principes socles invariants quel que soit le contexte :

- Projeter, construire et gérer **avec les citoyens**
- Faire **des sols vivants** un **bien commun non ou peu aliénable**, avec la plus faible artificialisation possible pour répondre aux enjeux de biodiversité, protection du cycle de l'eau, production alimentaire, végétalisation protectrice du réchauffement climatique
- Adopter une **stratégie matière** (matériaux sains en réemploi et bio-sourcés) pour orienter la conception architecturale et urbaine (superstructures et infrastructures)

3 principes de conception adaptables au contexte et au site :

- Aborder la conception par une **programmation écologique** (besoins non humains) : stratégie Biodiversité, Sols, cycle de l'Eau, appuyée sur une étude des potentialités écologiques des sols, des eaux, des surfaces, de la qualité de l'air et des projections climatiques à 2050
- Proposer une **programmation urbaine (besoins humains) symbiotique** (boucles écosystémiques, flexibilité et mixité des fonctions) et des services de santé et d'anticipation environnementale (limiter l'exposition aux nuisances, égalités territoriales de santé, accès à une alimentation saine, mobilité partagée, gestion de proximité et valorisation des déchets, espaces de rencontre et de vie citoyenne)
- Concevoir des projets d'urbanisme, de paysage et d'architecture bioclimatiques à partir des données environnementales de 2050 (végétalisation protectrice du réchauffement climatique, aéraulique, ventilation naturelle, rapport au sol, double-peau ajourée...)

PARTENAIRES

ARS, Observatoire régional de santé, professionnels de santé, écologues, associations environnementales, mobilités, acteurs de la recherche et de l'innovation, Urban Lab de Paris, CEREMA, Cluster EMS, etc.

FINANCEURS

ARS / ADEME – AMI SEAD (si reconduit), Région Île-de-France, Département, ANRU (sur les projets de renouvellement urbain), DSIL, État : appel à projets pour le recyclage foncier des friches urbaines

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ

Dépend du projet concerné et des orientations prises.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Pilotage transversal du projet : implication des services assainissement, mobilités, PCAET, déchets
- Associer les habitants au projet
- Partenariat fort entre la Ville et l'EPT
- Se nourrir d'expertises extérieures

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Diminution de l'effet d'îlot de chaleur urbain
- Forte diminution des consommations énergétiques
- Augmentation de la surface végétalisée et enrichissement de la biodiversité

CONTRIBUTION AU PCAEM Action ACC



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 5



ACCOMPAGNER L'INSTALLATION D'UNE FERME URBAINE TERRITORIALE

LIEU DÉDIÉ À L'AGROÉCOLOGIE URBAINE ET À L'ALIMENTATION Saine ET LOCALE



OBJECTIFS : ALIMENTATION LOCALE, SANTÉ, NATURE, RÉSILIENCE CLIMAT

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, SERVICE PCAET

RÉALISATION CONCRÈTE

- Définir des objectifs et la **programmation** du lieu autour des thématiques suivantes : **agroécologie urbaine, alimentation saine et locale, tri et valorisation des déchets en lien avec l'agriculture** (compostage/méthanisation), expérimentation / incubation de projets agroécologiques.
- Réaliser une **étude de préfiguration et de faisabilité** sur le site identifié au sein du territoire de Coubron, incluant notamment une analyse de la viabilité économique (lancement de l'étude en 2021).
- Création du lieu** : selon les résultats de l'étude, plusieurs pistes pourraient être développées pour la mise en œuvre d'un projet d'agroécologie tourné vers l'alimentation saine, durable et locale, éventuellement valorisation des déchets compostés, comme par exemple en mettant à disposition le lieu à un agriculteur.
- Mise en réseau de l'écosystème local, les acteurs de l'alimentation, etc.**
- Réfléchir à l'**extension de ce type de projet sur d'autres parcelles disponibles** du territoire, et selon les volontés politiques locales.

PARTENAIRES

Ville de Coubron, Métropole du Grand Paris (PCAEM), associations locales (AMAP, ESS), associations d'agriculture urbaine, ARS, Agence des Espaces Verts, Pôle Abiosol, SAFER, DRIAAF, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

FINANCEURS

ADEME, Région Île-de-France

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ

- Étude de préfiguration : 40 000 € (estimation)
- Coût de création à estimer en fonction des modalités d'installation et des résultats de l'étude

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Adhésion des habitants et acteurs locaux
- Partenariat avec les agriculteurs et acteurs de l'alimentation locale

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Augmenter la production agricole locale
- Augmenter l'accès des habitants à une alimentation locale et saine
- Diminuer les émissions de GES et de polluants liés à l'alimentation

CONTRIBUTION AU PCAEM Action ACT4

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
ÉTUDE DE FAISABILITÉ		CRÉATION DU LIEU		MISE EN SERVICE		



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 6

SOUTENIR DES OPÉRATIONS DE VÉGÉTALISATION ET D'AGRICULTURE URBAINE À PARTIR D'UN RECENSEMENT DES FRICHES URBAINES SUR LE TERRITOIRE



OBJECTIFS : SANTÉ, ALIMENTATION, NATURE, RÉSILIENCE CLIMAT, QUALITÉ DE L'AIR

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION AMÉNAGEMENT ET URBANISME (APPUI SERVICE PCAET)

RÉALISATION CONCRÈTE

- Réaliser un **recensement** et une caractérisation de toutes les **friches urbaines et espaces résiduels** du territoire : taille, composition, occupation, maîtrise foncière, etc.
- **Étude environnementale des friches** : études des pollutions des sols, besoins en dépollutions, potentialités écologiques, cultures ou végétations possibles
- **En partenariat avec les Villes, favoriser et coordonner les candidatures aux appel à initiatives privées** – voire lancer un appel à l'échelle territoriale – et proposer ces espaces à des agriculteurs urbains ou écologues pour la mise en œuvre de projets d'agriculture, d'agroforesterie, de micro-forêts, de végétalisation.
- Faire des terrains mis en agriculture urbaine des **exutoires pour les déchets alimentaires** compostés / digestat des micro-méthaniseurs
- **Augmenter les surfaces dédiées à l'agriculture urbaine** dans les villes
- **Identifier, préserver et étendre le puits de carbone** du territoire
- Dans chaque opération d'aménagement, **réservier des espaces dédiés à l'agriculture urbaine**
- Promouvoir la **permaculture** et des techniques d'agroécologie respectant et permettant la reconstitution d'écosystèmes naturels
- Promouvoir et encourager les villes dans la **gestion différenciée des espaces verts** afin de favoriser la biodiversité
- Recenser toutes les petites parcelles disponibles et les **mettre à disposition d'agriculteurs ou les végétaliser**

PARTENAIRES

Les Villes du territoire, ARS, Agence des Espaces Verts, Chambre des Métiers de l'Agriculture, associations d'agriculture urbaine, agriculteurs urbains

FINANCEURS

ADEME, Métropole du Grand Paris (FIM), Région, CDC Biodiversité...

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ

150 000 € pour le recensement et les études. Le cas échéant, investissements supplémentaires pour la dépollution.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Fort partenariat entre l'EPT et les Villes
- Association des habitants aux projets d'agriculture urbaine
- Mettre en réseau les commerçants alimentaires et agriculteurs urbains

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Augmenter la surface dédiée à l'agriculture
- Augmenter la production locale d'alimentation

CONTRIBUTION AU PCAEM Actions CAD3 et ACT4

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
	PADD	ÉTUDES ET DÉPOLLUTION		AIP ET INSTALLATION		



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 7



ÉLABORER UNE CHARTE DU CHANTIER À MOINDRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL SIGNÉE PAR CHAQUE MAIRE À L'ATTENTION DES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT



SANTÉ



ÉMISSIONS



NATURE



ÉNERGIE



CLIMAT



AIR



OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, PRÉServation NATURE, SANTÉ

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION AMÉNAGEMENT ET URBANISME

(SERVICES ASSOCIÉS : PCAET, PATRIMOINE ET COMMANDE PUBLIQUE)

RÉALISATION CONCRÈTE

Dans le cadre d'un groupe de travail constitué des services de l'EPT et des Villes, rédaction d'une charte du chantier à moindre impact environnemental, visant les objectifs suivants :

- Chantiers 0 carbone impliquant la rationalisation, l'optimisation et la mutualisation des engins
- Compensation systématique de la destruction d'espaces végétalisés par leur reconstitution, limitation du déracinement d'arbres
- Chantiers circulaires limitant l'exploitation des ressources, intégrant les étapes de déconstruction dans le chantier et l'économie circulaire : évaluation des ressources réutilisables dans les chantiers, déconstruction et réemploi local de ces ressources, recyclage de l'enrobé dans les travaux d'assainissement, réutilisation des eaux d'exhaure dans le cadre de constructions en sous-sol, déploiement de circuits de valorisation locale des matériaux...
- Développer un outil numérique permettant la généralisation de l'économie circulaire dans les chantiers
- Systématiser l'inscription de clauses sociales dans les marchés de travaux
- Limiter la perturbation du trafic (réduire l'utilisation d'engins motorisés, améliorer la logistique, développer de nouvelles mobilités, etc.) et assurer un cheminement piéton optimal
- Limiter les nuisances acoustiques (réduction du bruit pour améliorer la santé mentale, etc.)
- Prévenir les pollutions atmosphériques : aspersion, bâchage, etc. pour limiter les poussières, identifier les produits émetteurs de COVNM tels que les solvants contenus dans les peintures, dans les enrobés, etc. et identifier des substituts moins polluants
- Systématiser le zéro artificialisation nette
- Prévenir la pollution de l'eau et améliorer la gestion de l'eau (solutions d'économie d'eau, de récupération d'eau, gestion des déchets pour limiter les pollutions, etc.)

- Prévenir la pollution des sols (gestion des déchets pour limiter les pollutions)
- Expérimenter la démarche de réemploi, de réutilisation et de recyclage des matériaux sur 30 sites pilotes
- Cette charte « chantiers verts » pourrait être signée par les Maires, les promoteurs et les aménageurs, et être intégrée aux documents contractuels encadrant les projets d'urbanisme et les chantiers. vaux sur le métabolisme urbain pilotés par la Métropole du Grand Paris

PARTENAIRES

Les 14 Villes du territoire, les aménageurs, CEREMA, Ekopolis, ARS, experts de la construction bioclimatique et favorable à la santé, Métropole du Grand Paris

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ Pas de dépense spécifique

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Élaboration au sein d'un groupe de travail associant équipes des Villes et EPT
- Intégration par les aménageurs de la charte dans les contrats de concession

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Diminution des émissions de polluants et des nuisances liées aux chantiers
- Baisse des consommations énergétiques et des ressources

CONTRIBUTION AU PCAEM Actions ACC et AIR10

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
ÉLABORATION DE LA CHARTE						



ACTION 8



GÉRER LES EAUX PLUVIALES ET USÉES

DANS LE BUT DE RÉDUIRE LES POLLUTIONS DU MILIEU NATUREL, FAVORISER LE RAFRAÎCHISSEMENT URBAIN ET LUTTER CONTRE LES INONDATIONS



SANTÉ

NATURE

CLIMAT

OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, SANTÉ, ENVIRONNEMENT, BIODIVERSITÉ**PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION AMÉNAGEMENT ET URBANISME****RÉALISATION CONCRÈTE**

- Mettre en œuvre le Plan Marne Propre** : créer 35 km de réseaux d'eaux usées, mettre en conformité environ 8 700 branchements aux réseaux, réaliser 45 030 contrôles sur les parcelles riveraines des réseaux d'eaux usées et sur celles situées dans le diffus
- Réaliser une analyse des risques d'ilots de chaleur urbains** permettant d'identifier les espaces sensibles et croiser ces données avec un **diagnostic de santé environnementale** pour cibler les îlots de chaleur urbains à résorber
- Rendre **obligatoire la gestion des eaux pluviales à la parcelle**, conditionner chaque permis de construire au contrôle des raccordements et viser le 0 rejet des eaux pluviales dans le réseau.
- Identifier à l'inverse les îlots de fraîcheur à préserver** (parcs, bois, espaces verts, cours d'eau et zones humides, etc.) et les espaces temporairement disponibles à végétaliser dans les années à venir (travaux, en attente de reconversion, études en cours)
- Préserver et **étendre la trame bleue**
- Dans le cadre des opérations d'aménagement et en partenariat avec les villes, **créer des aménagements permettant de favoriser une gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle** (infiltration directe, noues, désimperméabilisation)
- Développer les systèmes de rétention des eaux de pluies à ciel ouvert
- Former les agents en charge de l'entretien des espaces publics à **des modes de gestion et d'entretiens des espaces verts plus favorable à la nature**
- Utilisation de tout espace disponible pour végétaliser**, planter des arbres, désimperméabiliser et implanter de la pleine terre. Privilégier des essences favorables à la reconstitution d'écosystèmes locaux et à la séquestration du carbone

PARTENAIRES

Les communes, les aménageurs, associations environnementales, Association Recherche Qualité environnementale, Santé publique France, CEREMA, Agence Régionale de Santé, ADEME, ALEC MVE...

FINANCEURS

Agence de l'Eau Seine Normandie, Région Île-de-France : 100 îlots de fraîcheur, MGP : le FIM, État (plan de relance), ADEME

GRANDES CARACTÉRISTIQUES**BUDGET ENVISAGÉ**

Renforcement des équipes en charge de la gestion des eaux pluviales et de la qualité des rejets dans la Marne

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Intégration de la **dimension gestion des eaux pluviales dès la conception** des projets d'aménagement
- Identification des îlots de chaleur urbain
- Partenariat fort entre les Villes et l'EPT

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Augmenter la part des eaux pluviales gérées à la source et viser le 0 rejet dans le réseau d'assainissement
- Diminuer l'effet d'îlot de chaleur urbain et augmenter le confort thermique
- Nombre de km linéaires de réseaux créés, nombre de branchements mis en conformité

CONTRIBUTION AU PCAEM Action ACC**CALENDRIER**

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
CARTOGRAPHIE ICU, SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT						



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 1



EXTENSION DU PARCOURS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE DU PAVILLONNAIRE (PREP) À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



OBJECTIFS : PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE, SANTÉ, RÉSILIENCE CLIMAT, QUALITÉ DE L'AIR

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, COORDINATEUR PREP (DIRECTIONS HABITAT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ASSOCIÉES)

RÉALISATION CONCRÈTE

Le PREP vise à rendre accessible à tous la réalisation d'opérations de rénovation thermique globale et performante des maisons individuelles.

- **Accompagnement des ménages** tout au long du projet, en lien avec les référents de proximité au sein des Villes ou mutualisés entre plusieurs d'entre elles
- **Ciblage prioritaire des ménages en situation de précarité énergétique**, suite au diagnostic de l'habitat privé
- Conseil et accompagnement complet tout au long du projet, audits globaux
- **Structurer la filière de l'artisanat local de la construction**, créer et former des équipes d'artisans labellisés RGE (Reconnus Garant de l'Environnement) regroupant les différents corps de métier afin de travailler sur les rénovations globales et performantes, tout en respectant l'unité du patrimoine bâti et paysager existant.
- Garantir la réussite de l'opération en représentant un tiers de confiance
- Intégration des outils d'amélioration de la santé dans l'habitat aux formations des équipes d'artisans
- **Intégrer à la rénovation de l'habitat des actions d'optimisation des déterminants de santé dans les logements** (acoustique, qualité de l'air intérieur, confort thermique, salubrité, conversion à des modes de chauffage moins nocifs, adaptabilité du logement aux personnes âgées ou en situation de handicap)
- **Conseil pour la rénovation des maisons individuelles hors PREP**
- Toute incidence négative des rénovations sur le patrimoine bâti et paysager existant sera évitée. Les équipes d'artisans mobilisées sur ces rénovations seront compétentes pour éviter que les opérations de rénovation aient pour conséquence la dégradation de la qualité de l'air intérieur

PARTENAIRES

ALEC MVE, Dorémi Rénovation, Métropole du Grand Paris, entreprises BTP, CCI, secteur bancaire

FINANCEURS

Métropole du Grand Paris, Anah, Dorémi Rénovation, Région Île-de-France, etc.

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ

Création de postes : un coordinateur, des référents de proximité mutualisés et un appui sur un partenaire ou un prestataire pour l'accompagnement technique des ménages vers la rénovation globale et performante (ALEC MVE ou autre partenaire)

CONDITIONS DE RÉUSSITE

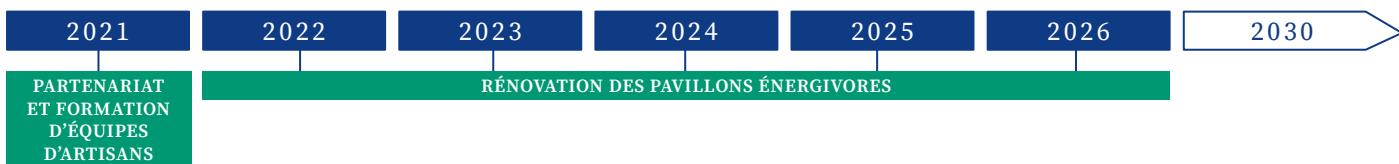
- Accompagnement efficace des propriétaires dans l'accès aux aides financières, communication
- Visibilité du dispositif pour les habitants
- Relai de proximité au sein des villes

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Objectif de 700 maisons individuelles rénovées par an
- Gain en performance énergétique
- Élimination des risques environnementaux sur la santé
- Nombre de changements de modes de chauffage

CONTRIBUTION AU PCAEM Action HAB

CALENDRIER





**Grand Paris
Grand Est**

ACTION **2**



FAVORISER LA RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS AFIN D'AUGMENTER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES LOGEMENTS ET LES RENDRE PLUS SAINS



OBJECTIFS : PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE, SANTÉ, RÉSILIENCE CLIMAT, QUALITÉ DE L'AIR

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION DE L'HABITAT, RÉNOVATION URBAINE ET POLITIQUE DE LA VILLE

RÉALISATION CONCRÈTE

- **Accompagner les copropriétaires** à la rénovation énergétique via notamment une pérennisation du **fonds d'intervention territorial sur l'habitat privé de l'EPT**
- **Ciblage prioritaire des ménages en situation de précarité énergétique**, en s'appuyant sur les résultats du diagnostic de l'habitat privé mené par le territoire
- Diagnostics flash et diagnostics techniques globaux des copropriétés
- **Conseil et formation aux syndicats et aux syndics** sur les travaux efficents en matière de rénovation énergétique, sur l'amélioration des logements en faveur de la santé des habitants
- Accompagner les copropriétaires dans les **choix d'opérations**, les démarches à réaliser et les **recherches de financements**
- Actions de **sensibilisation vers un meilleur usage du logement** : éco-gestes, amélioration de la qualité de l'air intérieur, confort thermique (partenariat à construire avec les Compagnons bâtisseurs, interventions du Département sur les économies d'eau, animateurs de l'ALEC MVE...)
- Intégrer des actions sur l'**adaptabilité des logements** en faveur du **maintien à domicile des personnes âgées**, en situation de **handicap**, l'amélioration de la **qualité de l'air** et le **confort thermique** dans les opérations de sauvegarde prescrites par l'EPT
- **Prioriser** la rénovation des logements localisés au sein des îlots de chaleur et où vivent des **personnes vulnérables**
- **Accompagner** vers la conversion à des modes de chauffage plus sains et plus efficaces
- Inciter au raccordement aux réseaux de chaleur urbain / ENR le cas échéant
- Favoriser les **coopérations entre les villes** du territoire en faveur de la réalisation de projets de **création ou d'extension de réseaux de chaleur et/ou de froid urbains** alimentés aux énergies vertes (géothermie ou autre)
- Toute incidence négative des rénovations sur le patrimoine bâti et paysager existant sera évitée. Les équipes d'artisans mobilisées sur ces rénovations seront compétentes pour éviter que les opérations de rénovation aient pour conséquence la dégradation de la qualité de l'air intérieur

PARTENAIRES

ALEC MVE, Île-de-France Énergies, ARS, ANAH, Département Seine-Saint-Denis, Centres locaux d'Information et de coordination en faveur des personnes âgées, MDPH, ARC, ADIL

FINANCEURS

ANAH, Métropole du Grand Paris, Île-de-France Énergies, Région Île-de-France, ADEME, Action logement

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ

- Adhésion ALEC MVE : 100 000 € / an
- Fonds territorial pour l'habitat privé

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Accompagnement efficace vers les financements, communication
- Partenariat ALEC MVE
- Identification des copropriétés et qualité de l'accompagnement
- Relais dans les villes pour l'orientation des habitants et le repérage des copropriétés

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Nombre et taille (nombre de logements) des copropriétés rénovées.
- Gain en performance énergétique
- Optimisation des déterminants santé

CONTRIBUTION AU PCAEM

Action HAB

CALENDRIER





**Grand Paris
Grand Est**

ACTION **3**



PRÉSERVER ET AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DES HABITANTS NOTAMMENT LES PLUS VULNÉRABLES, PAR LA QUALITÉ DES LOGEMENTS ET LA SENSIBILISATION AUX ÉCO-GESTES



OBJECTIF : SANTÉ

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION DE L'HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN (APPUI SERVICE PCAET)

RÉALISATION CONCRÈTE

Un grand nombre de déterminants de santé dépendent de la qualité du logement : confort thermique, qualité de l'air intérieur, environnement sonore, luminosité, etc. Grand Paris Grand Est prévoit d'agir sur l'amélioration de la santé des habitants par les mesures suivantes :

- Créer un **cadre de travail pour la santé dans le logement** et la lutte contre l'habitat indigne avec l'ARS, les villes, des professionnels de santé, référents CLS, chargés de contribuer aux opérations d'amélioration du logement
- **Former des équipes d'artisans** à l'amélioration de la santé dans l'habitat
- **Développer le recours aux aides de l'ANAH** pour l'adaptation des logements
- Intégrer aux opérations de rénovation des copropriétés et des logements sociaux des **actions améliorant l'adaptabilité** des logements permettant le maintien à domicile des **personnes âgées et en situation de handicap**
- Proposer des **actions d'amélioration du logement (copropriétés, logements sociaux, maisons individuelles)** afin de diminuer les risques de dégradation de la santé
- **Déployer le programme SLIME (service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie)** sur le territoire, pour lutter contre la précarité énergétique et sensibiliser aux écogestes
- Organiser des interventions / ateliers de **sensibilisation** au sein des évènements du territoire
- Instaurer le **permis de louer** et le conditionner à l'optimisation des déterminants de santé

PARTENAIRES

ARS, ALEC MVE, bailleurs sociaux, CCAS des villes, Centres sociaux, Ateliers santé ville, MHAB, Maisons du handicap, CLIC personnes âgées, MDPH (département), associations handicap, Association Respire, Médecins, CLER, Croix Rouge LogiCité, Compagnons Bâtisseurs, UniCités

FINANCEURS

ARS, CPAM, CAF, Caisses de retraite, Action logement, ANAH

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ

20 000 € (guide, formation santé équipes artisans)

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes aux enjeux de santé
- Partenariat fort entre l'EPT et les Villes,
- Sensibilisation des habitants

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Amélioration sensible des déterminants de santé dans l'habitat : confort thermique, qualité de l'air intérieur, qualité sonore

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
DIAGNOSTIC, CRÉATION GUIDE, INTÉGRATION SANTÉ FORMATION ÉQUIPES ARTISAN PREP ET AUTRES						ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION **4**



FAIRE DE L'OBSERVATOIRE DE L'HABITAT PRIVÉ UN OUTIL DE SUIVI DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET DES DÉTERMINANTS DE SANTÉ DANS L'HABITAT



OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, SANTÉ, PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION HABITAT ET RÉNOVATION URBAINE (DIRECTION SYSTÈMES D'INFORMATION ASSOCIÉE)

RÉALISATION CONCRÈTE

L'EPT Grand Paris Grand Est mettra en place et alimentera un observatoire de l'habitat privé afin de proposer des actions d'amélioration des logements répondant le mieux possible aux besoins des habitants et en ciblant les habitations les plus énergivores et les ménages les plus précaires.

- Finaliser le diagnostic de l'habitat privé initié en 2020
- Réaliser les diagnostics de performance énergétique dans l'habitat privé
- Définir un référentiel d'indicateurs permettant de suivre et d'évaluer l'évolution des impacts de la qualité des logements sur l'environnement et sur la santé (performance énergétique, types d'énergies consommées, qualité de l'air intérieur, émissions de GES, pollutions émises, confort thermique, arrêtés des périls, arrêtés d'insalubrité, etc.)
- Distribuer à un panel de ménages des micro-capteurs permettant de mesurer la qualité de l'air intérieur du domicile
- Mettre en place les outils / moyens de collecte de ces données
- Rendre cet observatoire accessible aux villes et partenaires en créant un outil numérique adapté.

PARTENAIRES

Les villes du territoire, ANAH, Institut Paris Région, APUR, Airparif, ARS, Association Respire, etc.

FINANCEURS

Métropole du Grand Paris dans le cadre du dispositif de veille et d'observation des copropriétés, ANAH

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ 30 000 € /an

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Choix d'indicateurs pertinents et efficacité des outils et méthodologies de suivi
- Proposer un outil efficace, actualisé et facilement exploitable par les villes
- Accès des habitants et usagers à ces données

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Les données sur la performance énergétique et environnementale et sur la santé dans l'habitat sont connues, exploitées et permettent de conduire une action publique plus efficiente

CONTRIBUTION AU PCAEM Action CAD3

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
LANCEMENT DE L'OBSERVATOIRE	ACTUALISATION, ALIMENTATION, PUBLICATIONS					



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 1

ÉLABORER UN SCHÉMA CYCLABLE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE ET ACCOMPAGNER SA MISE EN ŒUVRE



OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, ENERGIES, SANTÉ

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION MOBILITÉS



RÉALISATION CONCRÈTE

- Réaliser un **diagnostic des besoins quotidiens de déplacements**, des continuités cyclables existantes, des ruptures à résoudre et préconiser des aménagements adaptés pour favoriser le **report modal de la voiture individuelle vers le vélo**, en concertation étroite avec les Villes, avec les associations de cyclistes et les habitants
- Proposer un **plan d'aménagements cyclables** à mettre en œuvre par les concessionnaires de voiries, notamment les Villes, en concertation avec les associations de cyclistes et les habitants
- Le schéma cyclable pourra prévoir une **signalétique territoriale** en cohérence avec la signalétique régionale. La signalétique devra permettre d'**orienter les cyclistes vers des lieux identifiés** (gares, quartiers, pôles d'activités, services publics, commerces) et inclure des **jalonnements distance / temps**
- Le schéma pourra prévoir des solutions favorisant l'**intermodalité** : solutions de stationnement aux abords des gares, équipements et quartiers résidentiels, stations d'entretien vélo (pompage, recharge, crevaison, nettoyage, etc.)
- Le schéma devra être élaboré en **cohérence avec les Plans Vélo des Villes**, le Plan Vélo du Département, le Plan Vélo régional et le RER V
- Le schéma devra prévoir des actions de **familiarisation de la population à l'usage du vélo** à destination des enfants, des jeunes, des adultes : apprentissage, remise en selle, sensibilisation à la sécurité à vélo, aux bienfaits du vélo sur la santé et l'environnement, soutien à la création de lieu dédiés à la réparation des vélos
- Créer un **fonds territorial de mobilités actives** afin de soutenir la réalisation des aménagements par les villes – notamment les jonctions de pistes – et les actions de familiarisation menées par les acteurs locaux
- Intégrer le réseau cyclable aux agrégateurs de données type Géo-Vélo, Maps, afin qu'il soit intégré aux applications
- Appuyer les concessionnaires de voiries dans la réalisation des aménagements préconisés par le schéma cyclable

PARTENAIRES

Toutes les Villes du Territoire, Associations de promotion du Vélo du territoire, Île-de-France mobilités, Syndicat Autolib Vélib, DRIEAT, Collectif RER V, GéoVélo, Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris Département, les territoires entourant Grand Paris Grand Est

FINANCEURS

Région Île-de-France (« RER V », Plan vélo régional, ADEME : Feuille de route Qualité de l'Air, A vélo, Île-de-France mobilités) : financement du stationnement vélo en gares et stations, Alvéole / FUB : solutions de stationnement, État : Fonds mobilités actives – continuités cyclables, DSIL, Métropole du Grand Paris, Département Seine-Saint-Denis, Accords régionaux de relance 2021/2022, CPER, Banque des Territoires : études, Mobi – prêt, La Poste : prêts avec aides, FEDER

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ 100 000 € (aides disponibles)

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Fort partenariat EPT / Villes
- Participation des associations de promotion du vélo
- Concertation et accompagnement des habitants au changement
- Permettre l'accessibilité de TOUS au vélo et VAE

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Augmentation du nombre d'usagers du vélo dans les déplacements quotidiens
- Report modal de la voiture individuelle vers le vélo

CONTRIBUTION AU PCAEM Actions AIR5 et AIR6

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
SCHÉMA CYCLABLE		AMÉNAGEMENTS ACTIONS DE FAMILIARISATION				



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 2

ÉTUDIER L'INTÉGRATION DE TOUT OU PARTIE DU TERRITOIRE AU SEIN DE LA ZFE

ET PERMETTRE LA DIMINUTION DE LA MOTO-
RISATION INDIVIDUELLE POLLUANTE



SANTÉ



ÉMISSIONS



ÉNERGIE



CLIMAT



AIR



OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, ÉNERGIE, CLIMAT, DIMINUTION DES NUISANCES SONORES, SANTÉ

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION MOBILITÉS

RÉALISATION CONCRÈTE

- Mise en débat de l'intégration à la Zone à Faibles Emissions de la Métropole du Grand Paris dans chaque ville
- Favoriser le **renforcement du maillage des transports en commun** sur le territoire par la poursuite de l'action de lobbying et par la transmission d'une connaissance fine des besoins du territoire auprès des autorités organisatrices des transports, optimiser l'**intermodalité verte vélo / métro, bus / métro, marche / métro autour des futures gares**, développer les lignes de transports en site propre
- Accompagner les habitants dans le changement de véhicule et vers les aides financières, mais également vers l'acquisition de kits GPL / E85**, faire reconnaître les véhicules équipés en Crit'air 1 ou 2
- Déployer les **bornes de recharge électriques**
- Hydrogène** : assurer une veille des résultats des appels à projets nationaux « systèmes territoriaux hydrogène » afin de bénéficier des solutions proposées, devenir territoire d'expérimentation
- Favoriser l'implantation de stations hydrogène vert, bio-GNV ou bio-éthanol français
- Promouvoir l'installation de **micro-méthaniseurs et de stations distribuant du bio-GNV**
- Développer des **stations d'autopartage** en alimentation électrique photovoltaïque
- Travailler sur la **logistique urbaine à l'échelle du territoire** et en lien avec l'échelle métropolitaine, **gestion du dernier km**
- Déployer et promouvoir une plateforme numérique de covoiturage existant déjà sur l'IDF et opérationnelle
- Communiquer auprès des entreprises** sur les aides publiques soutenant le développement de flottes professionnelles propres.
- Intégrer un syndicat de coopération compétent dans le domaine des énergies renouvelables
- Tout projet de développement d'ENR&R sera précédé d'études préalables visant à identifier et éviter toute incidence négative sur l'environnement

PARTENAIRES

Les Villes, SIPPEREC, Laboratoires de recherche développant des innovations sur les énergies propres pour la mobilité, porteurs de solution d'autopartage, Métropole du Grand Paris, Région Île-de-France, Département, les distributeurs d'énergie

FINANCEURS

Région Île-de-France : véhicules propres pour les professionnels, aide à la conversion des véhicules thermiques, filière hydrogène, MGP : Métropole roule propre!, FIM, État : Plan national hydrogène, DSIL, ADEME : Appel à projets national « systèmes territoriaux hydrogène », ADEME « Feuille de route qualité de l'air » - 1er mars au 14 mai, Banque des Territoires

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Développer différents types d'ENR pour la mobilité
- S'intégrer à une échelle d'acteurs plus importante pour les ENR
- Donner les moyens de la diminution de la motorisation individuelle
- Ouvrir la concertation sur cette décision

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Diminution du nombre moyen de véhicules polluants par famille

CONTRIBUTION AU PCAEM Actions AIR3 et AIR7

CALENDRIER

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2030

MISE EN DÉBAT DE L'INTÉGRATION À LA ZFE
ET CRÉATION CONDITIONS FAVORABLES
À LA DIMINUTION DE LA MOTORISATION

INTÉGRATION PROGRESSIVE DES VILLES VOLONTAIRES
ET DÉPLOIEMENT DES MOBILITÉS ALTERNATIVES



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 3



PARTICIPER AU SENTIER MÉTROPOLITAINE ET PROMOUVOIR LA MARCHE ET L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE QUOTIDIEN



OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, SANTÉ

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION MOBILITÉS

RÉALISATION CONCRÈTE

Fabriquer la ville favorable à la marche

Dans le cadre des projets d'aménagement et de renouvellement urbain, en ciblant les quartiers prioritaires, créer des aménagements et développer la marchabilité du territoire.

Sentier Métropolitain :

Il est proposé de **participer à l'élaboration du tracé du sentier métropolitain du Grand Paris** porté par un collectif d'associations (Agence des sentiers métropolitains, le Voyage métropolitain, Yes we camp, le Bureau des guides du GR 2013, Révolution de Paris, À travers Paris). Les objectifs :

- Valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire
- **Favoriser les modes de déplacements actifs en proposant un équipement piédestre de qualité**
- Proposer un outil de rayonnement métropolitain innovant en faveur de l'attractivité et de l'amélioration de l'image de ce territoire au sein de l'espace métropolitain
- Cartographier les cheminements piétons de Grand Paris Grand Est, identifier les parcelles de ces sentiers intégrées illégalement aux emprises privées et favoriser leur retour à l'espace public

Il est proposé de contribuer à l'**amélioration du tracé du Sentier métropolitain** sur le territoire en organisant une **concertation locale** :

- Phase de diagnostic (« atelier territoire ») : mettre à l'épreuve, en concertation avec les acteurs locaux que l'on souhaite associer, le tracé existant, repérer les points d'intérêt du territoire, améliorer le tracé afin qu'il soit plus représentatif du territoire
- Identifier les points critiques au niveau micro-local (cadastres, balades urbaines) afin de finaliser le tracé
- Réflexion sur la nécessité d'une signalétique « classique » de type balisage ou d'une appropriation plus discrète sans encombrement de l'espace public (micro-objets, cartes à télécharger, etc.)

PARTENAIRES

ARS, Laboratoires de recherche développant des innovations sur les énergies propres pour la mobilité, les distributeurs d'énergie, associations porteuses du projet de Sentier métropolitain, Fédération Française de randonnée

FINANCEURS

ADEME : Appel à projets national « systèmes territoriaux », ADEME « Feuille de route qualité de l'air » - 1er mars au 14 mai, MGP : FIM État : DSIL, Région Île-de-France Innovation et structuration de la filière hydrogène, Banque des Territoires

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ

10 000 € sur 2 ans (subvention à l'association Sentier Métropolitain)

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Faire participer les acteurs locaux à la définition du sentier métropolitain sur le territoire
- Créer les aménagements nécessaires à l'amélioration de la marchabilité.

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Amélioration de l'indicateur de marchabilité

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
SENTIER MÉTROPOLITAINE ET ÉTUDE DE MARCHABILITÉ				AMÉNAGEMENTS FAVORISANT LA MARCHE		



PCAET

**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 1

RÉALISER UN DIAGNOSTIC DE L'ALIMENTATION SUR LE TERRITOIRE AFIN DE PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAINTE ET DURABLE

**OBJECTIFS : SANTÉ, BAISSE ÉMISSIONS GES, QUALITÉ DE L'AIR****PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, SERVICE PCAET**

RÉALISATION CONCRÈTE

Un premier recensement des distributeurs de l'alimentation saine, durable et locale est en cours.

- Participer activement au **Plan Alimentaire Territorial** (PAT) du département
- Analyser les pratiques alimentaires des habitants en lien avec l'état de santé des habitants
- Recenser l'ensemble des acteurs de la filière alimentaire présents sur le territoire : producteurs, transporteurs, transformateurs, logistiques, commerces, restaurations collectives, restaurateurs, traiteurs, AMAPs, associations...
- Analyser les **circuits d'approvisionnement et les flux** générés par chaque acteur
- Analyser les forces et faiblesses du territoire
- Lier cette étude à l'**analyse des déchets produits liés à l'alimentation** (déchets alimentaires, emballages) réalisée par la DPGD et les syndicats de collecte et d'ordures ménagères
- Proposer des **actions** d'optimisation des flux et d'**ancrage territorial de l'alimentation** : optimisation / mutualisation des circuits d'approvisionnement, accompagnement des acteurs vers un approvisionnement de denrées en circuit de proximité, bio, vers une diminution des déchets produits, accompagnement des habitants vers de meilleures pratiques alimentaires, partenariats avec des producteurs d'Île-de-France, soutien aux acteurs engagés ou volontaires pour s'engager dans une démarche durable

PARTENAIRES

Département de la Seine-Saint-Denis, acteurs de l'alimentation durable saine et locale, Associations promotion santé / alimentation, ARS, CLS, restaurations collectives, Observatoire Régional de Santé

FINANCEURS

Département de la Seine-Saint-Denis, ADEME, MGP, Région Île-de-France

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ Maximum 30 000 € (études)

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Approche globale de l'alimentation : alimentation, santé, écologie, gestion des déchets
- S'inscrire dans une échelle plus large que l'EPT et nouer des partenariats avec des agriculteurs des territoires voisins

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Connaissance des forces et faiblesses du territoire en termes d'alimentation et possibilité d'exploiter cette connaissance pour un meilleur ancrage territorial de l'alimentation

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
RECENSEMENT	ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES ET ORIENTATIONS					



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 2

FAVORISER LES CIRCUITS COURTS D'APPROVISIONNEMENT ET SOUTENIR LES ACTEURS DE L'ALIMENTATION SAINTE, LOCALE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT



OBJECTIFS : SANTÉ, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, BAISSE ÉMISSIONS GES, QUALITÉ AIR, ENVIRONNEMENT

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, SERVICE PCAET (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ASSOCIÉE)

RÉALISATION CONCRÈTE

- Recenser les acteurs de l'alimentation durable (commerces, AMAPs, transformateurs, producteurs, etc...)
- Les valoriser auprès des consommateurs
- Soutenir leurs projets de développement
- Généraliser les paniers de fruits et légumes, AMAPs ou mise à disposition d'espaces par la collectivité
- Partenariat avec les AMAPs et les agriculteurs pour la récupération des composts de déchets alimentaires et digestats de micro-méthaniseurs
- Mettre en réseau les commerces et les producteurs de proximité
- Subventionner les AMAPs et autres acteurs pour la proposition de paniers solidaires
- Aider à la création de plateformes communes centralisées entre les agriculteurs pour réduire l'impact de la logistique par une livraison unique
- Lancer une campagne événementielle de sensibilisation et d'accompagnement au changement de comportement à l'échelle de l'EPT : sensibilisation au zéro déchet, à la lutte contre l'obsolescence programmée, à l'approvisionnement local, aux différents types d'agriculture raisonnée (conservation, agroécologie, précision)
- Créer et animer un espace d'échanges et de retours d'expérience entre les services des communes en charge de la restauration collective

PARTENAIRES

AMAPs, agriculteurs, Chambre d'agriculture, commerces, associations de commerçants, acteurs de l'urgence alimentaire, Département SSD (plan alimentaire départemental), GAB, Pôle Abiosol

FINANCEURS

Région Île-de-France, ADEME, Département de la Seine-Saint-Denis

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ 50 000 €

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Conduite d'actions répondant de manière efficientes aux besoins des acteurs
- S'appuyer sur le tissu d'acteurs et les forces du territoire

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Davantage de commerces et d'acteurs proposent la vente de denrées de proximité, bio, à des prix accessibles
- Augmentation de l'accès à une alimentation locale

CALENDRIER





**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 3

MENER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET LES PRATIQUES ALIMENTAIRES SAINES ET LOCALES



OBJECTIFS : SANTÉ, SOBRIÉTÉ, ENVIRONNEMENT

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, SERVICE PCAET (DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS ASSOCIÉE)

RÉALISATION CONCRÈTE

- Déployer un programme d'interventions pédagogiques dans toutes les écoles et auprès de tous les enfants scolarisés en s'appuyant sur les équipes de la Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets et en mobilisant des acteurs locaux
- Réaliser un guide des pratiques alimentaires saines et sur la lutte contre le gaspillage
- Réaliser des interventions de sensibilisation dans tous les évènements grand public en lien avec la DPGD
- Promouvoir les acteurs de l'alimentation durable et saine auprès du grand public
- Développer des actions spécifiques auprès des publics les plus vulnérables (personnes âgées, personnes souffrant d'obésité, de diabète, de pathologies chroniques liées à l'alimentation)
- Recenser les principales enseignes commerciales entrant dans le champs des conventions de lutte contre le gaspillage alimentaire avec les associations caritatives et dresser un état des lieux de ces conventions

PARTENAIRES

Villes, associations de diététique / lutte contre le gaspillage alimentaire, prévention des déchets (DPGD). Politique de la ville, CLS, Département SSD, ARS, restaurants collectifs, épiceries sociales

FINANCEURS

Plan de relance de l'État : financement des PAT, Région Île-de-France, ADEME : fonds économie circulaire, Département de la Seine-Saint-Denis

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ 40 000 €

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- S'appuyer sur les résultats du diagnostic et sur le tissu associatif local
- Proposer des changements de pratiques accessibles à tous
- Cibler les populations les plus fragiles (QPV)

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Diminution des déchets alimentaires
- Amélioration des pratiques alimentaires

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
DÉFINITION DES BESOINS ET APPEL À PROJETS	MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRÈS DE TOUS LES PUBLICS					



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 4



MAILLER LE TERRITOIRE DE LIEUX DÉDIÉS AU RÉEMPLOI



OBJECTIFS : SOBRIÉTÉ EN RESSOURCES, BAISSE ÉMISSIONS GES, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS

RÉALISATION CONCRÈTE

- Établir un recensement de l'ensemble des acteurs de type **ressourceries** implantés sur le territoire
- Identifier les lieux opportuns pour recevoir une structure de type **ressourcerie**, en lien par exemple, avec les déchèteries
- Développer des **ressourceries publiques ou inciter des acteurs associatifs** ou des entreprises à développer ce type de lieu
- Mettre en réseau l'ensemble de ces ressourceries : créer des points d'apports sur l'ensemble du territoire en centre-ville et un espace assez vaste pour accueillir les équipes de réparateurs, associations, public
- En fonction des résultats de l'étude stratégique sur la compétence déchets, réfléchir à la création de **déchèteries professionnelles tournées vers le réemploi**

PARTENAIRES

Tissu associatif, syndicat traitement déchets, atlas des structures de l'ESS, plateforme de l'économie circulaire de l'ESS, Métropole du Grand Paris

FINANCEURS

Région Île-de-France, ADEME : fonds économie circulaire

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ Maximum 30 000 € (études)

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Viabilité de la structure, appui sur un acteur solide
- Mise en réseau des différents lieux et complémentarité : lieux de reconditionnement et lieux de dépôt
- Lisibilité du fonctionnement pour les habitants

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Diminution des déchets
- Augmentation du recours au réemploi



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 5

DÉVELOPPER LA COLLECTE DES BIO-DÉCHETS ET LA VALORISATION, NOTAMMENT ÉNERGÉTIQUE, DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



SANTÉ



ÉMISSIONS



NATURE



ÉNERGIE



AIR



OBJECTIFS : DIMINUTION DÉCHETS, DIMINUTION CARBONE, QUALITÉ AIR, ÉNERGIE

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION DE LA PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS (APPUI SERVICE PCAET)

RÉALISATION CONCRÈTE

- **Généraliser la collecte des biodéchets** dans 12 Villes du territoire dans le cadre du nouveau marché de collecte à compter de 2022
- Estimer les **gisements de biodéchets** du territoire
- Proposer aux ménages qui le souhaitent l'**installation de composteurs de proximité**, en lien avec les AMAPs, les agriculteurs, les jardins partagés
- **Accompagner individuellement les ménages** du territoire vers l'optimisation du tri et l'utilisation des différents points de collecte
- **Identifier des zones d'implantation d'unités de micro-méthanisation**
- Organiser l'**implantation de micro-méthaniseurs** (appel à initiatives privées, construction d'un équipement public)
- Toute création d'unité de micro-méthanisation devra être précédée d'études permettant d'identifier et d'éviter toute incidence négative sur l'environnement, la santé, ou le patrimoine bâti et paysager existant.

PARTENAIRES

Porteurs de projets de solutions de compostage / méthanisation urbains, syndicats de traitement des déchets, Métropole du Grand Paris

FINANCEURS

Région Île-de-France, ADEME : fonds économie circulaire

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ Maximum 30 000 € (études)

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Accompagnement des ménages
- Proposition de solutions simples et accessibles pour tous les habitants

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Performance du tri
- Diminution des ordures ménagères tout venant
- Augmentation de la valorisation énergétique ou par compostage des déchets

CONTRIBUTION AU PCAEM

Économie circulaire, schéma directeur des énergies métropolitain

CALENDRIER

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2030

IDENTIFICATION DE LIEUX D'IMPLANTATION DE MICRO-MÉTHANISEURS ET DE SOLUTIONS DE COMPOSTAGE URBAINS

DÉPLOIEMENT DES SOLUTIONS EN LIEN AVEC LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRE



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 1

AUGMENTER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) PAR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE REQUALIFICATION



OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, ÉNERGIES, RÉSILIENCE CLIMAT, SANTÉ, ATTRACTIVITÉ, SOBRIÉTÉ

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉALISATION CONCRÈTE

- Finaliser l'étude diagnostic des zones d'activités du territoire (en cours)
- Selectionner 3 zones d'activité à fort potentiel de développement et d'attractivité nécessitant des travaux de requalification
- Intégrer**, autant que possible suivant les résultats de l'étude, **dans le programme pluriannuel de requalification des actions** telles que :
 - Rénovation énergétique, conception architecturale économique en énergie** et adaptée au effets du réchauffement climatique (financement CEE)
 - Incitation et accompagnement des entreprises des zones d'activité dans la **réalisation de projets mutualisés de production d'énergies renouvelables** (centrales solaires, raccordement aux réseaux de chauffage urbain, etc.)
 - Végétalisation et mise en agriculture des espaces publics**, facteur d'attractivité pour la zone d'activité économique (par exemple en partenariat avec CDC Biodiversité)
 - Optimisation des mobilités** : développement des mobilités partagées et des mobilités douces (diminution des places de stationnement, raccordement aux voies cyclables, aires de covoiturage électrique, pools de véhicules propres mutualisés)
 - Mise en place d'une charte de performance environnementale issue de la concertation entre les usagers et les parties prenantes
 - Obtention de certification HQE**

PARTENAIRES

EPT, Villes, Entreprises des ZAE, CDC Biodiversité

FINANCEURS

ADEME, CDC Biodiversité, CEE, Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ

Sera déterminé par l'étude en cours et le programme défini

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Impliquer les entreprises et leurs employés dans les projets
- Partenariat fort EPT-Villes

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Augmentation de la performance énergétique du bâti tertiaire
- Augmentation des surfaces végétalisées
- Production énergies renouvelables
- Baisse des émissions liées au tertiaire

CALENDRIER

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2030

SÉLECTION DES ZAE
ET ÉLABORATION
DU PROGRAMME
DE REQUALIFICATION

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE REQUALIFICATION DES ZAE



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 2



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE L'ÉCOCONSTRUCTION ET LE DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE TERTIAIRE



OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, SOBRIÉTÉ DE CONSOMMATION DES RESSOURCES, SANTÉ AU TRAVAIL

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (APPUI SERVICE PCAET)

RÉALISATION CONCRÈTE

- Organiser des **rencontres thématiques avec les entreprises** (workshop, etc.). Ces thèmes doivent être vus sous une approche opérationnelle pour mieux mobiliser et correspondre aux enjeux du territoire (par exemple la mobilité inter-entreprises, Ecoconstruction, RSE, intégration d'énergies renouvelables, Groupements pour l'Emploi pour l'Insertion de la Qualification, l'approvisionnement local, etc.)
- Développer un système similaire au **PREP pour les entreprises et les commerces**
- Inciter les entreprises à la réalisation de leur bilan carbone** (obligations réglementaires, risques en cas de non respect, etc.) **et aux actions de décarbonation** (lors d'un réunion thématique dédiée à ce sujet)
- Organiser des **journées d'information** à destination des entreprises, valoriser les retours d'expérience d'entreprises qui ont mené des actions de rénovation énergétique
- Identifier les acteurs de la rénovation énergétique, de l'écoconstruction et du déploiement des EnR&R et les aides disponibles pour les entreprises** par thématique et élaborer un guide

PARTENAIRES

CCI, CMA, Entreprises du territoire, ALEC MVE, ADEME, Métropole du Grand Paris, Région Île-de-France

FINANCEURS

État, ADEME, Région, Banque des territoires, etc.

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Impliquer les entreprises
- Utiliser la transition écologique comme levier de relance économique

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Augmentation de la performance énergétique du tertiaire
- Baisse des émissions de polluants et GES liées au tertiaire
- Production ENR



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 3



LANCER UN PROJET D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE EN S'APPUYANT SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)



OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, SOBRIÉTÉ, RÉSILIENCE CLIMAT

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (APPUI SERVICE PCAET)

RÉALISATION CONCRÈTE

Animer le réseau d'entreprises du territoire dans leurs actions de décarbonation

L'éologie industrielle et territoriale (EIT) vise à optimiser les ressources sur un territoire, qu'il s'agisse d'énergie, d'eau, de matières, de déchets mais aussi d'équipements et d'expertises, via une approche systémique qui s'inspire du fonctionnement des écosystèmes naturels.

- Créer un **réseau de l'éologie industrielle** sur le territoire : dans le cadre des clubs d'entreprises, aborder la thématique de l'éologie industrielle sur le territoire : économie circulaire, énergie, écologie, etc. pour identifier les synergies possibles et créer une dynamique d'éologie industrielle
- Identifier une ou plusieurs zones géographiques sur le territoire pour y réaliser un projet pilote d'éologie industrielle territoriale
- Étudier les besoins, les flux, les déchets, les externalités négatives des entreprises situées sur cette zone
- Lancer le projet. Exemples de coopérations :
 - Développer une filière de l'économie circulaire (recycleries, etc.) sur le territoire
 - Mise en place d'achats groupés d'électricité
 - Développer des toitures végétalisées
 - Développer des projets mutualisés de production ou d'achat groupé d'énergies renouvelables
- Communiquer sur l'avancement du projet et son évaluation

PARTENAIRES

EPT, CCI, CMA, Entreprises du territoire, ADEME, Métropole du Grand Paris, Région Île-de-France, Institut national de l'économie circulaire, SYNAPSE, Orée

FINANCEURS

Région, GPGE, ADEME

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Impliquer les entreprises
- Répondre à leurs interrogations les accompagner dans une démarche positive sans donner l'impression de « réprimander » ou de « culpabiliser »

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Nombre de membres du réseau de l'éologie industrielle
- Projet d'éologie industrielle lancé

CONTRIBUTION AU PCAEM Schéma logistique urbaine

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
DÉVELOPPER LA FILIÈRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE				LANCER LE PROJET D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE		



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 4



DEVENIR TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION DES INNOVATIONS EN LIEN AVEC LA CITÉ DESCARTES



SANTÉ



ÉMISSIONS



NATURE



ÉNERGIE



CLIMAT



AIR



OBJECTIFS : SANTÉ, BAISSE ÉMISSIONS CARBONE ET POLLUANTS, NATURE, RÉSILIENCE CLIMAT

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (APPUI SERVICE PCAET)

RÉALISATION CONCRÈTE

- **Consolider un partenariat avec la Cité Descartes**
- Étudier l'ensemble des projets de recherche en cours sur la ville durable et associer les acteurs de la recherche aux projets de l'EPT
- **Se porter volontaire pour être territoire d'expérimentation des innovations** : ancrage territorial de l'alimentation, agriculture urbaine, amélioration de la qualité de l'air, solutions de mobilités propres, etc.
- Incrire la possibilité de **tester des prototypes / ouverture à l'innovation dans le cadre de certains marchés**, par exemple : utilisation de prototype de bennes à ordures ménagères alimentées à l'hydrogène dans le cadre du futur marché de collecte
- Participation des acteurs du territoire à des séminaires, accueil de séminaires sur le territoire
- **Impliquer les acteurs de la recherche et de l'innovation dans les opérations d'aménagement**

PARTENAIRES

Cité Descartes, Universités et Centres de recherche

FINANCEURS

En fonction du type d'innovations : Région, ADEME, Fonds européens, État, etc.

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

BUDGET ENVISAGÉ À déterminer

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Consolider le partenariat avec la Cité Descartes, être en veille sur les innovations et projets de recherche

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Nombre d'expérimentations mises en œuvre sur le territoire
- Implication de l'écosystème de la recherche / innovation dans les projets de l'EPT



PCAET

**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 1

ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA RÉALISATION D'UN PROGRAMME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

ET LES AGENTS DANS UN USAGE PLUS ÉCORESPONSABLE DE LEUR ESPACE DE TRAVAIL



SANTÉ



ÉMISSIONS



ÉNERGIE



CLIMAT



AIR

**OBJECTIFS : ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, RÉSILIENCE CLIMAT, QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR, SANTÉ AU TRAVAIL****PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, SERVICE PCAET****RÉALISATION CONCRÈTE**

- Recenser les **bâtiments municipaux les plus énergivores** et les prioriser
- **Intégrer des actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les équipements recevant du public** et mesurer la qualité de l'air
- Encourager l'utilisation de **matériaux biosourcés** dans les travaux de rénovation des bâtiments publics.
- Conduire un **audit énergétique mutualisé sur tous ces bâtiments**
- Rechercher des **financeurs** prêts à subventionner ces projets
- Être facilitateurs dans la contractualisation des financements entre le financeur et les villes (montage du dossier, mise en relation, conseil, etc.)
- Monter un groupe de travail afin d'échanger sur le sourcing, identifier les entrepreneurs les plus qualifiés pour réaliser ces travaux
- **Déployer le concept du PREP sur la rénovation des bâtiments publics**
- Suivre les économies d'énergie réalisées
- **Étudier la possibilité d'installer des centrales solaires sur la toiture.** Si oui, participer aux appels à initiatives privées de la MGP et mettre les toitures à disposition des opérateurs énergétiques
- **Création d'un poste d'agent « économie » mutualisé** qui évalue les dépenses énergétiques, préconise des actions d'amélioration du bâti, renégocie des contrats d'énergie (autofinancé par les économies réalisées)
- Animer **une communication et une sensibilisation régulière sur les écogestes.** Exemple d'un défi hebdomadaire

PARTENAIRES

Les Villes du Territoire

FINANCEURS

Région Île-de-France (CAR, équipements publics, qualité de l'air dans les crèches), ADEME, Métropole du Grand Paris (FIM), DSIL, CEE, ACTEE, Fonds européens, etc.

GRANDES CARACTÉRISTIQUES**BUDGET ENVISAGÉ**Coût d'un audit sur une surface importante : 1,7 € m²**CONDITIONS DE RÉUSSITE**

- Réactivité sur les recherches de financements
- Groupement des marchés d'audits pour un plus faible coût

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Gain en efficacité énergétique, baisse des dépenses consacrées aux fluides dans le patrimoine public

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
RECENSEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, AUDITS ET RECHERCHES DE FINANCIEMENTS	RÉALISATION DES RÉNOVATIONS					



PCAET

**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 2

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE D'ACHAT PUBLIC À HAUTE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

GRÂCE À L'INSCRIPTION DE CLAUSES ET CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX ET À L'ACHAT CIRCULAIRE

**OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, SANTÉ, SOBRIÉTÉ, RÉSILIENCE CLIMAT, PRÉSERVATION ENVIRONNEMENT****PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE (APPUI SERVICE PCAET)****RÉALISATION CONCRÈTE**

Chaque année, parmi l'ensemble des marchés à passer par la collectivité, cibler ceux ayant un fort impact environnemental ou pouvant facilement intégrer des critères et clauses environnementaux :

- Accompagner les services prescripteurs de ces **marchés dans la définition du besoin et la rédaction des pièces marché**, afin d'inscrire des clauses et critères environnementaux, développer l'achat ou le recours dans les prestations à des matières ou produits plus sobres dans l'exploitation des ressources naturelles, plus respectueux de l'environnement, produisant moins d'émissions de gaz à effet de serre ou de pollutions, biosourcés, issus du recyclage, du réemploi et de la réutilisation
- Réaliser un **sourcing** des prestataires les plus avancés en matière environnementale, ou des solutions environnementales à prescrire pour chaque type d'achat
- Analyser les offres sous l'angle de leurs performances environnementales
- Créer un groupe de travail avec les villes afin d'échanger les bonnes pratiques sur l'intégration des critères et clauses environnementaux / achat circulaire dans les marchés
- Participer au Programme d'achat circulaire et solidaire de la Métropole du Grand Paris
- Durant la première année, expérimenter la procédure sur quelques marchés
- En 2022, étendre la procédure à tous les marchés
- Mettre en place un **mécanisme de suivi et d'évaluation des achats issus du réemploi, du recyclage ou ayant un faible impact sur l'environnement**
- Partage des expériences réussies et des difficultés rencontrées entre l'EPT et les villes et déploiement des méthodes d'achat

public à haute performance environnementale à l'ensemble des villes volontaires

- Éventuellement, organiser une **formation** mutualisée à destination des acheteurs des villes et de l'EPT

PARTENAIRES

Villes du Territoire, Métropole du Grand Paris, CRESS, Institut national de l'Economie circulaire (INEC), etc.

FINANCEURS

Villes, Métropole du Grand Paris

GRANDES CARACTÉRISTIQUES**CONDITIONS DE RÉUSSITE**

- Anticipation de la passation des marchés pour s'outiller en amont et bien accompagner le service prescripteur
- Sensibiliser sur la notion de coût plutôt que de prix

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Augmentation du nombre de marchés contenant un critère et/ou une clause environnementale
- Augmentation effective de l'impact positif de la commande publique sur l'environnement,
- Augmentation de la part des achats publics issus du réemploi ou du recyclage

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
EXPÉRIMENTATION SUR QUELQUES MARCHÉS		SYSTÉMATISATION À TOUS LES MARCHÉS				



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 3

FAVORISER L'USAGE DES MOBILITÉS PROPRES ET ACTIVES PAR LES AGENTS DE L'EPT ET DES VILLES



OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, SANTÉ, SOBRIÉTÉ, BAISSE ÉMISSIONS GES

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, SERVICE PATRIMOINE (APPUI SERVICE PCAET)

RÉALISATION CONCRÈTE

- Location longue durée d'un **pool de vélos à assistance électrique et de vélos mécaniques** dédié aux déplacements des agents de Grand Paris Grand Est
- Poursuite de l'**achat de véhicules propres** pour les agents de Grand Paris Grand Est, notamment grâce au soutien financier de la Métropole du Grand Paris au titre du FIM
- Organiser des **événements de sensibilisation à l'usage des mobilités actives** pour les trajets domicile/travail (exemple : challenge mobilités actives), de préférence à l'occasion de la semaine de la mobilité
- Proposer le **forfait mobilité durable aux agents de l'EPT**
- Augmenter le remboursement du **Pass Navigo à 60%**
- Proposer une **prise en charge partielle ou complète de l'abonnement vélib'**

PARTENAIRES

Les villes du territoire

FINANCEURS

Métropole du Grand Paris, ADEME

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Communication interne
- Sensibilisation des agents
- Efficacité et simplicité d'utilisation des dispositifs

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Augmentation du nombre d'agents utilisant des mobilités propres ou autopartage pour leurs déplacements professionnels et domicile / travail
- Baisse des déplacements domicile travail

CALENDRIER

2021	2022	2023	2024	2025	2026	2030
ACQUISITION / LOCATION VAE	FORFAIT MOBILITÉ ET ÉVÉNEMENTS SENSIBILISATION					



**Grand Paris
Grand Est**

ACTION 4

METTRE EN ŒUVRE UN SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS OPTIMISÉ, DÉCARBONÉ ET PEU POLLUANT



OBJECTIFS : QUALITÉ DE L'AIR, QUALITÉ DE L'AMBIANCE SONORE, NEUTRALITÉ CARBONE

PILOTE : EPT GRAND PARIS GRAND EST, DIRECTION PRÉVENTION GESTION DÉCHETS

RÉALISATION CONCRÈTE

- Nouveau **marché de collecte prévu à horizon 2022** : intégration de clauses et de critères environnementaux ambitieux comme l'exigence d'utiliser des **bennes à ordures ménagères fonctionnant aux énergies renouvelables**
- Mise en place d'**une nouvelle collecte, notamment pour le flux des biodéchets**
- Déploiement du tri 5 flux auprès des services techniques des villes et des marchés forains** à l'horizon 2022 afin de limiter le nombre de rotations des camions de collecte des déchets résiduels tout en **améliorant le geste du tri**
- Rationaliser les **circuits de collecte et favoriser les circuits les plus courts**

FINANCEURS

ADEME : fonds économie circulaire, Région Île-de-France

GRANDES CARACTÉRISTIQUES

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Optimisation des circuits
- Qualité des véhicules utilisés

INDICATEURS D'ÉVALUATION

- Diminution des émissions de GES liées à la collecte
- Diminution des émissions de polluants liées à la collecte
- Diminution des nuisances sonores liées à la collecte

CALENDRIER

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2030

ÉTUDE STRATÉGIQUE
COLLECTE DES DÉCHETS

LANCÉMENT
DU NOUVEAU MARCHÉ